



A Monsieur Frank Vandebroucke,
Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

A Monsieur Jo De Cock,
Président Commission Nationale Médico-Mutuelliste

Bruxelles, le 24 février 2023.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Président,

Concerne : conclusions New Deal

Par la présente nous tenons à vous informer que les conclusions qui vous seront présentées comme étant celle du groupe de réflexion New Deal ne peuvent en aucun cas être considérées à ce stade comme une convergence maximale de nos organisations.

Nous craignons que bon nombre de ces conclusions ne soient que le reflet d'hypothèses de départ.

Lors d'une succession de réunions menées grand train sans qu'une réelle concertation de nos bases n'ait pu être réalisée avec l'attention que mérite un tel projet, nous avons exprimé des opinions nuancées et parfois divergentes voire mêmes des désaccords.

Ces conclusions, à ce jour, ne nous ont pas été soumises, pas même pour en prendre connaissance. Contraints de nous baser sur la présentation qui a été utilisée lors de la réunion du 20 janvier 2023, force nous est de constater que des corrections majeures demandées par certaines de nos organisations n'y ont pas été retenues, que des sujets d'importance majeure demandés à être débattus ne l'ont pas été et que certaines conclusions expriment une opinion inverse de celle d'une majorité d'entre-nous.

Alors que nous étions ravis que le Ministre se soit engagé devant le Parlement à se conformer aux conclusions de ce groupe de réflexion et donc convaincus de participer en concertation à l'élaboration d'un projet alternatif de fonctionnement de la médecine générale approuvé par la profession, nous avons rapidement eu l'amère déception de constater que la méthodologie employée n'a pas permis de prendre nos avis en compte.

A regret, les représentants au groupe de réflexion de la SSMG, de la SSM-J, de la FAMGB, de la FAGW, du GBO et de l'ABSyM-BVAS, se désolidarisent officiellement des conclusions qui vous seraient transmises en l'état et sur lesquelles dès lors, nous vous prions de considérer que ni le Gouvernement ni la Commission Nationale Médico Mutualiste ne peuvent fonder valablement leurs réflexions.

Nous vous invitons à reporter votre examen des conclusions du groupe de réflexion à une date ultérieure, après que ses membres aient eu le temps d'en prendre connaissance et, en concertation avec leur base, de proposer les corrections qui s'imposent au texte définitif.

Recevez, Monsieur le Ministre, Monsieur le Président, nos salutations les plus respectueuses.

Sarah CUMPS – SSM-J

Elodie BRUNEL, Vincent PARMENTIER et Quentin MARY - SSMG

Thomas DE CARTIER et Michel DE VOLDER - FAMGB

Guy DELREE - FAGW

Pierre Louis DEUDON - GBO

Jos VANHOOF et David SIMON - ABSyM-BVAS